

REPUBLIQUE DU SENEGAL



BUDGET 2022

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple-Un But-Une Foi

.....

VILLE DE PIKINE

.....

RAPPORT DE PRESENTATION BUDGET 2022

Le projet de budget de l'année 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **7 511 797 774 f cfa** dont **5 227 247 279 f cfa** en section de fonctionnement soit **69,59%** et **2 284 550 495 f cfa** en section d'investissement équivalent à **30,41%** en valeur relative

Par rapport au budget initial de 2021, le budget de l'année 2022 a connu une hausse de **776 362 964 f cfa** en valeur absolue soit **11,53%** en valeur relative.

Cette hausse s'explique au niveau de la section de fonctionnement, par l'augmentation constatée sur les émissions de l'impôt du foncier bâti. Le montant de la prise en charge passe de **432 000 000 f cfa** en 2020 à **794 871 124 f cfa** en 2021.

Au niveau de la section d'investissement l'augmentation du résultat prévisionnel d'investissement résulte essentiellement du faible niveau de consommation des fonds reçus dans le cadre de la répartition du FECT.

Le projet de budget de l'année 2022 se présente ainsi :

SECTION	RECETTES en f cfa	DEPENSES en f cfa	%
FONCTIONNEMENT	5 227 247 279	5 227 247 279	69,59 %
INVESTISSEMENT	2 284 550 495	2 284 550 495	30,41 %
TOTAL	7 511 797 774	7 511 797 774	100 %

I- RECETTES

A- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement de l'année 2022 s'élèvent à **5 227 247 279 f cfa** contre **4 794 500 000 f cfa** en 2021. Elles connaissent une hausse de **432 747 279** en valeur absolue soit **9,03%** en valeur relative.

Elles peuvent être regroupées en quatre (04) catégories :

Libellé	Budget primitif 2021 en F cfa	Budget primitif 2022 en F cfa	Ecart en F cfa
1- Le Report à nouveau		78 714 840	78 714 840
2- Les Recettes fiscales	4 190 000 000	4 506 602 263	316 602 263
3- Les dotations et subventions	399 067 580	399 067 580	0
	85 500 000	114 862 596	29 362 596
4- Les autres recettes	119 932 420	128 000 000	8 067 580
TOTAUX	4 794 500 000	5 227 247 279	432 747 279

1. LE REPORT A NOUVEAU

Il est constitué du 2^{ème} acompte de la coopération espagnole. Il s'élève à **78 714 840 f cfa**.

2. LES RECETTES FISCALES

Elles s'élèvent à **4 506 602 263 f cfa** en 2022 contre **4 190 000 000 f cfa** en 2021 soit une augmentation de **316 602 263 f cfa** en valeur absolue et **7,56%** en valeur relative. Les recettes fiscales représentent **86,21%** des recettes de fonctionnement.

Elles sont constituées de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, du foncier bâti, de la contribution économique locale sur la valeur ajoutée et de la contribution économique locale sur la valeur locative.

a - Foncier bâti

Les recettes de l'impôt sur le foncier bâti représentent **17,64%** des recettes fiscales pour un montant de **794 871 124 f cfa**. Leur inscription est basée sur la prise en charge des émissions fournies par le Receveur Percepteur Municipale. Il est important de noter une évolution **362 871 124 f cfa** soit **84%** par rapport à la prise en charge de l'année dernière.

b - T.E.O.M.

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères est également estimée sur la base des informations fournies par le Percepteur de Pikine. Elle

représente **15%** des recettes fiscales pour un montant de **677 639 946 f cfa**.

c – CEL VA

La contribution économique locale sur la valeur ajoutée connaît depuis 2019 des baisses consécutives jusqu'en 2021. La politique adoptée depuis deux années est de toujours inscrire la dernière dotation reçue. Elle s'élève à **16 000 000 de f cfa** soit **0,35%** des recettes fiscales.

d – CEL VL

La contribution économique locale sur la valeur locative est évaluée sur la base des informations fournies par le Percepteur par rapport à la prise en charge des rôles d'impositions reçus et traités par ses services. Elle est estimée à **3 018 091 193 f cfa** et représentent **66,97%** des recettes fiscales.

3. LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS

Elles sont constituées du fonds de dotation de la décentralisation et des autres allocations provenant des autres partenaires de la ville par le biais de la coopération.

a) Le Fonds de dotation de la décentralisation

Depuis ces dernières années on constate une légère variation du fonds de dotation de la décentralisation. Il est alloué par l'Etat pour compenser les charges résultant des compétences transférées à la Ville. Il est estimé à **399 067 580 f cfa** et représente **7,63%** des recettes de fonctionnement.

b) les autres participations

Elles sont constituées du reliquat de l'allocation de l'U.E concernant le projet du PICEP et de la 3^{ème} tranche du projet PACMASS III que doit verser la coopération espagnole durant l'année 2022.

4. LES AUTRES RECETTES

Elles sont constituées du produit de l'expédition des actes d'état civil, de la location des stades, de la location de salles des fêtes et des recettes éventuelles ou imprévues.

Elles s'élèvent à **128 000 000 f cfa** et représentent **2,45%** des recettes de fonctionnement.

B - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles représentent **30,41 %** et sont estimées à **2 284 550 495 f cfa** contre **1 940 934 810 f cfa** en 2021 soit une hausse de **343 615 685 f cfa** en valeur absolue et **9,80%** en valeur relative.

Elles sont constituées du cumul des résultats des fonds du FECT pour un montant de **1 062 542 749 f cfa**, de l'allocation de l'année 2022 de **385 648 181 f cfa** et de l'autofinancement provenant des ressources propres de la Ville, estimées à **836 359 565 f cfa**.

L'excédent de fonctionnement capitalisé de **836 359 565 f cfa** représente **36,61%** des recettes d'investissement et **16%** des recettes globales de fonctionnement.

Chapitre	Libellé	Budget primitif 2022 en f cfa	%/RI
1052	Fonds de concours du FECT 2022	385 648 181	16.88%
115	Excédent de fonctionnement capitalisé	836 559 565	36.61%
123	Résultat d'investissement reporté 2020-2021	1 062 542 749	46.51%
	Total	2 284 550 495	100%

II – DEPENSES

Elles sont réparties en deux grandes masses que sont les dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement.

A-LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **5 227 247 279 f cfa** contre **4 794 500 000 f cfa** en 2020. Elles enregistrent une hausse de **432 747 279 f cfa** en valeur absolue et **09,03%** en valeur relative.

Elles sont réparties en deux grandes masses :

- Les dépenses réelles de fonctionnement (classe 1 à 5)
- Les dépenses d'ordre (classe 6)

LIBELLE	BUDGET PRIMITIF 2022 EN F CFA	%/DF
1- Dépenses réelles de fonctionnement	4 390 887 714	84%
2- Dépenses d'ordre	836 359 565	16%
TOTAUX	5 227 247 279	100%

1. LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

La prévision des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à **4 390 887 714 f cfa**, soit **84%** des dépenses de fonctionnement. Elles sont pratiquement constituées des dépenses de personnel et des autres dépenses courantes de fonctionnement.

a) - les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont maîtrisées à l'image de la masse salariale. Elles restent inférieures à **40%** des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de personnel s'élèvent à **2 050 000 000 f cfa** et représentent **39,22%** des dépenses de fonctionnement. Elles regroupent les salaires des agents, les indemnités des délégués de quartier, les indemnités de fonction, de logement et de responsabilité, les frais de recyclage et de formation, les capitaux-décès, les frais médicaux et d'hospitalisation du personnel.

La masse salariale s'élève à **1 738 500 000 f cfa** et représente **33,25%** des dépenses de fonctionnement. Elle est constituée de la rémunération

des agents et des charges sociales (cotisations à l'IPRES et aux prestations familiales).

b) –les autres dépenses courantes de fonctionnement

Les autres dépenses courantes de fonctionnement sont les achats de biens et services, et les charges diverses. Les dépenses concernées se résument ainsi:

LIBELLE	BUDGET PRIMITIF 2021 EN F CFA	BUDGET PRIMITIF 2022 EN F CFA	ECART EN F CFA
Achat de biens et services	825 926 580	740 170 000	-85 756 580
Charges diverses	1 331 650 000	1 600 717 714	269 067 714
Frais financiers	2 000 000	0	-2 000 000
TOTAL	2 159 576 580	2 340 887 714	181 311 134

- **les achats de biens et services**

Ils s'élèvent à **740 170 000 f cfa** et représentent **14,16 %** des dépenses de fonctionnement. Ce sont les dépenses liées au fonctionnement des services. Ils concernent les matières et fournitures consommées, les frais de voyages, les entretiens courants du patrimoine et les services réalisés par des prestataires.

- **Les charges diverses**

Ce sont les charges résultant des engagements prévus par la réglementation en vigueur mais aussi des allocations et subventions allouées par la Ville (Secours, subvention des lieux de culte, subvention aux associations, bourses et aides scolaires, appuis divers). Elles s'élèvent à **1 600 717 714 f cfa** et représentent **30,62%** des dépenses de fonctionnement.

2 - Les dépenses d'ordre

Les opérations d'ordre ne donnent pas lieu à des encaissements ou des décaissements contrairement aux opérations réelles. Néanmoins, elles font l'objet d'inscriptions budgétaires.

La seule dépense d'ordre inscrite dans le budget concerne l'autofinancement. Il s'élève à **836 359 565 f cfa** contre **738 496 371 f cfa** en 2021 soit une évolution de **97 863 194 f cfa** en valeur absolue et **13,25%** en valeur relative.

Elle permet de faire un prélèvement de recettes de la section de fonctionnement pour régler une dépense de la section d'investissement.

B - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles s'élèvent globalement à **2 284 550 495 F CFA** contre **1 940 934 810 F CFA** en 2021 soit une évolution de **343 615 685 F CFA** en valeur absolue et **17,70%** en valeur relative.

Elles représentent **30,41%** des dépenses totales.

Pour les dépenses d'investissement, l'objectif décliné dans les orientations budgétaires est de relever son taux d'exécution à hauteur de **75%**.

Dans cette optique, il s'agira, tout d'abord de terminer le plus rapidement possible les marchés en cours d'exécution répertoriés dans le tableau ci-dessous.

N°	Nature de la dépense	Montant
1	Pavage des rues et espaces publics	266 948 327
2	Construction de la bibliothèque municipale	158 675 993
3	Construction de la maison de la femme de Guinaw Rails Nord	63 440 104
4	Construction de salles de classes	241 144 070
5	Aménagement d'une salle polyvalente pour l'Inspection d'académie de Pikine/Guédiawaye	34 782 124
6	Construction du siège du conseil départemental de la jeunesse	47 315 814
7	Réhabilitation de la maternité du centre de santé khadimou Rassoul	26 632 503
8	Etudes techniques et architecturales	47 790 000

9	Assistance à la maîtrise d'ouvrage et à la passation des marchés	31 718 400
10	Remboursements à l'ADM	20 000 000
TOTAL		938 447 335

Ensuite, il faudra nécessairement veiller sur le respect des délais d'exécution des autres projets prévus dans le plan annuel d'investissement.

Il s'agit des opérations nouvellement envisagées dans le programme annuel d'investissement de l'année 2022 et celles exécutées de manière récurrente dans le cadre du programme d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville.

Les projets à réaliser sont listés dans le tableau qui suit :

N°	Nature de la dépense	Montant
1	Eclairage public de la route nationale et des grandes artères de la Ville	450 000 000
2	Construction d'un hôpital du jour dans le Centre de Pédiatrie Sociale de Pikine	385 648 181
3	Construction et équipement du siège de la fédération départementale des handicapés de Pikine	75 000 000
4	Travaux d'aménagement de l'hôtel de Ville (bureaux, salle d'archives de l'état civil, la salle des délibérations, le mur de clôture, la guérite de la porte d'entrée et des fosses septiques	80 000 000
5	Réhabilitation de salles de classes et toilettes dans les lycées et collèges	44 228 134
6	Amélioration et optimisation de l'éclairage public du stade Alassane Djigo	75 000 000
7	Dotation de matériels informatiques aux lycées et collèges et équipement en tables bancs des nouvelles classes	125 000 000

8	Acquisition de motopompes et accessoires de pompage	56 226 845
9	Sélection d'un architecte pour les études techniques des projets et d'un bureau de contrôle pour le suivi de l'exécution	55 000 000
TOTAL		1 346 103 160

Telle est, Mesdames et Messieurs, l'économie du présent rapport de présentation du projet de budget de l'année 2022.

Le Maire

Abdoulaye THIMBO

REPUBLIQUE DU SENEGAL



BUDGET 2022

BUDGET 2022

I - RECETTES

RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

NOMENCLATURE		RECETTES VOTEES	RECETTES APPROUVEES
12	REPORT A NOUVEAU		
121	Report a nouveau	78 714 840	
	TOTAL DU CHAPITRE 12	78 714 840	
70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION		
7020	Taxe sur les ordures ménagères	677 639 946	
7094	Produit de l'expédition des actes d'état civil	12 000 000	
	TOTAL DU CHAPITRE 70	689 639 946	
71	PRODUITS DOMANIAUX		
7105	Location de salle des fêtes	2 000 000	
7107	Location de terrains de sports	13 000 000	
	TOTAL DU CHAPITRE 71	15 000 000	
72	IMPOTS LOCAUX		
724	Foncier bâti	794 871 124	
728.1	Contribution sur la valeur locative	3 018 091 193	
728.2	Contribution sur la valeur ajoutée	16 000 000	
	TOTAL DU CHAPITRE 72	3 828 962 317	
74	PRODUITS DIVERS		
749	Recettes éventuelles ou imprévues	100 000 000	
	TOTAL DU CHAPITRE 74	100 000 000	
75	DOTATION DE FONCTIONNEMENT		
755	Fonds de dotation de la décentralisation	399 067 580	
	TOTAL DU CHAPITRE 75	399 067 580	
76	REMBOURSEMENT, FONDS DE CONCOURS, PARTICIPATIONS		
7601	Remboursement frais d'hospitalisation	1 000 000	

7623	Autres participations	114 862 596	
	TOTAL DU CHAPITRE 76	115 862 596	
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 227 247 279	

RECETTES - SECTION D'INVESTISSEMENT

NOMENCLATURE		RECETTES VOTEES	RECETTES APPROUVEES
10	DOTATION		
105	FONDS DE CONCOURS		
1052	Fonds de concours du FECT	385 648 181	
1059	Autres fonds de concours	-	
	TOTAL DU CHAPITRE 10	385 648 181	

11	RESERVES		
115	Excedents de fonctionnement capitalisés	836 359 565	
	TOTAL DU CHAPITRE 11	836 359 565	

12	REPORT A NOUVEAU		
121	Report a nouveau		
122	Résultat d'investissement de l'année	1 062 542 749	
123	Résultat d'investissement reporté	1 062 542 749	
	TOTAL DU CHAPITRE 12		
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 284 550 495	

RECAPITULATION GENERALE DES RECETTES

NOMENCLATURE		RECETTES VOTEES	RECETTES APPROUVEES
	SECTION D'INVESTISSEMENT		
10	DOTATION	385 648 181	
11	RESERVES	836 359 565	
12	REPORT A NOUVEAU	1 062 542 749	
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	2 284 550 495	

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		
70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION	689 639 946	
71	PRODUITS DOMANIAUX	15 000 000	
72	IMPOTS LOCAUX	3 828 962 317	
74	PRODUITS DIVERS	100 000 000	
75	DOTATION DE FONCTIONNEMENT	399 067 580	
76	REMBOURSEMENTS, FONDS DE CONCOURS, PARTICIPATIONS	115 862 596	
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 148 532 439	

TOTAL GENERAL DES RECETTES		7 433 082 934	
----------------------------	--	----------------------	--

II - EXPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

NOMENCLATURE		Prévision de l'année précédente	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
	SCE 110-DETTES-REDEVANCES-ASSURANCES				
	S/sce 110 - 4 ASSURANCES				
6402	Assurances véhicules	-	-	-	-
	TOTAL S/sce 110 - 4	-	-	-	-

	S/sce 110 - 5 INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES				
673	Frais financiers divers	2 000 000	-		-
	TOTAL S/sce 110 - 5	2 000 000	-	-	-
	TOTAL DU SERVICE 110	2 000 000	-	-	-

	SCE 210 CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS			5 000 000	5 000 000
6460	Participation au fonctionnement du service national contre l'incendie	5 000 000			
6469	Participations diverses	165 500 000		252 567 714	252 567 714
	TOTAL SERVICE 210	170 500 000	-	257 567 714	257 567 714

	SCE 313 - CABINET DU MAIRE				
6130	Carburant	25 000 000		25 000 000	25 000 000
622	Frais de mission	25 000 000		30 000 000	30 000 000
64521	Subvention pour entretien des lieux de culte	15 000 000		15 000 000	15 000 000
64640	Cotisation à l'association des maires	3 000 000		3 000 000	3 000 000
6470	Indemnités représentation du Maire	20 400 000		20 400 000	20 400 000
6471	Indemnités de représentation des adjoints au Maire	9 750 000		9 750 000	9 750 000
6490	Dépenses diverses	200 000 000		202 000 000	202 000 000
65307	Indemnités des délégués de quartier	195 000 000		220 000 000	220 000 000
	TOTAL DU SERVICE 313	493 150 000	-	525 150 000	525 150 000

NOMENCLATURE		Prévision de l'année précédente	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
	SCE 321 - SECRETARIAT ET BUREAUX				
616	Fournitures de bureau	10 000 000		15 000 000	15 000 000
6320	Honoraires	5 000 000		5 900 000	5 900 000
6321	Frais d'actes de contentieux, d'expertise et de justice	10 000 000		10 000 000	10 000 000
63310	Imprimés et registres	7 862 780		5 000 000	5 000 000
63311	Frais d'insertion dans les journaux	14 000 000		12 000 000	12 000 000
63321	Communications téléphoniques	15 000 000		15 000 000	15 000 000
633700	Acquisition de mobiliers de bureaux	15 000 000		15 000 000	15 000 000
633701	Acquisition de machines et appareils de bureau	15 000 000		20 000 000	20 000 000
633704	Acquisition et installation des appareils de ventilation et de climatisation	5 000 000		5 000 000	5 000 000
650	Personnel soumis au régime de rémunération des fonctionnaires	7 500 000		8 000 000	8 000 000
6510	Personnel permanent	707 457 049		748 000 000	748 000 000
65300	Indemnités de sujétion	3 000 000		3 000 000	3 000 000
65301	Indemnités pour travaux supplémentaires	25 000 000		25 000 000	25 000 000
65302	Indemnités de logement	3 000 000		3 000 000	3 000 000
6540	IPRES	100 000 000		90 000 000	90 000 000
6541	Cotisations aux prestations familiales	18 500 000		18 000 000	18 000 000
	TOTAL DU SERVICE 321	961 319 829	-	997 900 000	997 900 000

	SCE 331 - RECETTE MUNICIPALE				
6130	Carburant	15 000 000		15 000 000	15 000 000
65303	Indemnités de gestion du receveur	420 000		500 000	500 000
	TOTAL DU SERVICE 331	15 420 000	-	15 500 000	15 500 000

NOMENCLATURE		Prévision de l'année précédente	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
	SCE 341 - SERVICE DE PERCEPTION MUNICIPALE				
		3 000 000		-	-
615	Produits d'entretien			5 000 000	5 000 000
616	Fournitures de bureau	5 000 000		2 000 000	2 000 000
63310	Imprimés et registres	3 427 800		2 000 000	2 000 000
63313	Achat de tickets de perception	-		10 000 000	10 000 000
633700	Acquisition de mobiliers de bureaux	-		10 000 000	10 000 000
633701	Acquisition de machines et appareils de bureau	-			
633709	Matériels de balayage	1 500 000		-	-
6510	Personnel permanent	55 000 000		65 000 000	65 000 000
65301	Indemnités pour travaux supplémentaires	1 750 000		2 000 000	2 000 000
6540	IPRES	7 500 000		10 000 000	10 000 000
6541	Cotisations aux prestations familiales	1 500 000		2 700 000	2 700 000
	TOTAL DU SERVICE 341	78 677 800		108 700 000	108 700 000

	SCE 361 - PROPRIETES COMMUNALES				
6302	Location d'immeubles	6 136 000		6 136 000	6 136 000
	TOTAL DU SERVICE 361	6 136 000	-	6 136 000	6 136 000

	SCE 371 - PROT. POP./ ACC. & FLEAU CALAM				
612	Habillement	2 000 000		3 500 000	3 500 000
633720	Acquisition de matériels de sécurité	2 000 000		3 000 000	3 000 000
6510	Personnel permanent	25 000 000		25 000 000	25 000 000
65301	Indemnités pour travaux supplémentaires	3 000 000		3 000 000	3 000 000
6540	IPRES	3 500 000		4 000 000	4 000 000
6541	Cotisations aux prestations familiales	700 000		1 250 000	1 250 000
	TOTAL DU SERVICE 371	36 200 000	-	39 750 000	39 750 000

NOMENCLATURE		Prévision de l'année précédente	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
	SCE 391 - NETTOIEMENT				
615	Produits d'entretien	10 000 000		15 000 000	15 000 000
633709	Matériels de balayage	5 000 000		5 000 000	5 000 000
6510	Personnel permanent	25 000 000		49 000 000	49 000 000
65301	Indemnités pour travaux supplémentaires	1 000 000		2 000 000	2 000 000
65110	Personnel temporaire travaux de nettoyage ou d'assainissement	20 000 000		5 000 000	5 000 000
6540	Ipres	3 500 000		7 000 000	7 000 000
6541	Cotisations aux prestations familiales	800 000		1 600 000	1 600 000
	TOTAL DU SERVICE 391	65 300 000	-	84 600 000	84 600 000

	SCE 401 - ATELIERS ET GARAGES				
612	Habillement	-		5 000 000	5 000 000
6130	Carburant	90 000 000		90 000 000	90 000 000
6304	Location matériels de terrassement et engins divers	80 000 000		75 634 000	75 634 000
6311	Entretien et réparation des bâtiments communaux	30 000 000		10 000 000	10 000 000
63141	Réparation des voitures particulières	5 000 000		-	-
633713	Acquisition d'outillage divers	6 000 000		6 000 000	6 000 000
6510	Personnel permanent	209 000 000		225 000 000	225 000 000
65301	Indemnités pour travaux supplémentaires	12 000 000		12 000 000	12 000 000
65315	Prime de prudence des chauffeurs	2 000 000		2 000 000	2 000 000
6540	IPRES	28 000 000		33 000 000	33 000 000
6541	Cotisations aux prestations familiales	6 800 000		9 200 000	9 200 000
	TOTAL DU SERVICE 401	468 800 000	-	467 834 000	467 834 000

	SCE 411 - SERVICE DES EAUX				
6181	Consom.d'eau dans les bâtim. et lieux publics	25 000 000		24 000 000	24 000 000
	TOTAL DU SERVICE 411	25 000 000	-	24 000 000	24 000 000

NOMENCLATURE		Prévision de l'année précédente	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
	SCE 412 - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT				
6303	Location de véhicules	60 000 000		60 000 000	60 000 000
63125	Entretien des caniveaux et canaux	20 000 000		20 000 000	20 000 000
	TOTAL DU SERVICE 412	80 000 000	-	80 000 000	80 000 000
	SCE 421 - ECLAIRAGE PUBLIC				
6183	Eclairage des bâtim. et lieux publics	50 000 000		50 000 000	50 000 000
63126	Entretien et réparation du réseau électrique	75 000 000		75 000 000	75 000 000
	TOTAL DU SERVICE 421	125 000 000	-	125 000 000	125 000 000
	SCE 431 - INTERVENTION EN MATIERE ECONOMIQUE				
6491	Dépenses éventuelles ou imprévues	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000
	TOTAL DU SERVICE 431	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000
	SCE 441 - EDUCA. - JEUN. -CULT. & SPORTS				
63312	Impression et reliure	90 000 000		-	-
64551	Coupes récompenses et prix	60 000 000		80 000 000	80 000 000
64552	Bourses et allocations scolaires	250 000 000		350 000 000	350 000 000
6465	Participation à l'oganisation de la semaine nationale de la jeunesse	3 000 000		3 000 000	3 000 000
6469	Participations diverses	120 000 000		160 000 000	160 000 000
6510	Personnel permanent	250 000 000		274 000 000	274 000 000
65301	Indemnités pour travaux supplémentaires	12 000 000		12 000 000	12 000 000
6540	IPRES	30 000 000		38 000 000	38 000 000
6541	Cotisations aux prestations familiales	7 000 000		10 000 000	10 000 000
	TOTAL DU SERVICE 441	822 000 000	-	927 000 000	927 000 000

NOMENCLATURE		Prévision de l'année précédente	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
	SCE 451- SANTE-HYGIENES-ACTIONS SOCIALES				
6192	Produit de désinfection	10 000 000		10 000 000	10 000 000
633705	Acquisition de matériels et appareils médicaux	-		0	-
64510	Secours aux indigents	250 000 000		250 000 000	250 000 000
6469	Participations diverses	50 000 000		65 000 000	65 000 000
6510	Personnel permanent	85 000 000		85 000 000	85 000 000
65301	Indemnités pour travaux supplémentaires	4 000 000		4 000 000	4 000 000
6540	IPRES	12 500 000		13 000 000	13 000 000
6541	Cotisations aux prestations familiales	3 000 000		2 000 000	2 000 000
	TOTAL DU SERVICE 451	414 500 000	-	429 000 000	429 000 000

	SCE 508 - FETES ET CEREMONIES PUBLIQUES				
6334	Frais d'hôtel et de restaurant	30 000 000		30 000 000	30 000 000
63380	Fêtes officielles	30 000 000		25 000 000	25 000 000
	TOTAL DU SERVICE 508	60 000 000	-	55 000 000	55 000 000

	SCE 509 - DEPENSES DIVERSES				
629	Autres frais de transport	25 000 000		25 000 000	25 000 000
6490	Dépenses diverses	30 000 000		35 000 000	35 000 000
6499	Autres dépenses	50 000 000		57 750 000	57 750 000
65303	Indemnités de responsabilité et de gestion	2 000 000		-	-
6547	Capital-décès	5 000 000		5 000 000	5 000 000
655	Frais de formation professionnelle et de recyclage	5 000 000		10 000 000	10 000 000
656	Frais médicaux du personnel communal	10 000 000		10 000 000	10 000 000
657	Frais d'hospitalisation	5 000 000		5 000 000	5 000 000
	TOTAL DU SERVICE 509	132 000 000	-	147 750 000	147 750 000

NOMENCLATURE		Prévision de l'année précédente	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
	SCE 600 - OPERATIONS FINANCIERES				
681	Prélèvement pour dépenses d'investissement	738 496 371		836 359 565	836 359 565
	TOTAL DU SERVICE 600	738 496 371	-	836 359 565	836 359 565

	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 794 500 000	-	5 227 247 279	5 227 247 279
--	---	----------------------	---	----------------------	----------------------

RECAPITULATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NOMENCLATURE		Prévision de l'année précédente	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
					-
110	DETTES-REDEVANCES-ASSURANCES	2 000 000	-	-	-
210	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS	170 500 000	-	257 567 714	257 567 714
313	CABINET DU MAIRE	493 150 000	-	525 150 000	525 150 000
321	SECRETARIAT ET BUREAUX	961 319 829	-	997 900 000	997 900 000
331	RECETTE MUNICIPALE	15 420 000	-	15 500 000	15 500 000
341	SERVICE DE PERCEPTION MUNICIPALE	78 677 800	-	108 700 000	108 700 000
361	PROPRIETES COMMUNALES	6 136 000	-	6 136 000	6 136 000
371	PROTECTION DES POPULATIONS CONTRE LES ACCIDENTS ET FLEAUX	36 200 000	-	46 500 000	46 500 000
391	NETTOIEMENT	65 300 000	-	84 600 000	84 600 000
401	ATELIERS ET GARAGES	468 800 000	-	467 834 000	467 834 000
411	SERVICES DES EAUX	25 000 000	-	24 000 000	24 000 000
412	SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	80 000 000	-	80 000 000	80 000 000
421	ECLAIRAGE PUBLIC	125 000 000	-	125 000 000	125 000 000
431	INTERVENTION EN MATIERE ECONOMIQUE	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000
441	EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE ET SPORTS	822 000 000	-	927 000 000	927 000 000
451	SANTE- HYGIENE ET ACTIONS SOCIALES	414 500 000	-	429 000 000	429 000 000
508	FETES ET CEREMONIES PUBLIQUES	60 000 000	-	55 000 000	55 000 000
509	DEPENSES DIVERSES	132 000 000	-	141 000 000	141 000 000
600	PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEM	738 496 371	-	836 359 565	836 359 565
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 794 500 000	-	5 227 247 279	5 227 247 279

SECTION D'INVESTISSEMENT

NOMENCLATURE		Reports de crédits	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
SERVICE 701 - EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS					
	Sce 701/ 1 - Hôtel de Ville, Mairies et Annexes				
22001	Aménagement Mairies et Annexes			80 000 000	80 000 000
	TOTAL S/sce 701-1	-	-	80 000 000	80 000 000
	TOTAL DU SERVICE 701	-	-	80 000 000	80 000 000

SERVIVE 702 - VOIRIE					
	Sce 702/ 1 B - Voirie publique				
221011	Aménagement de trottoirs		266 948 327	-	266 948 327
2232	Mobiliers et matériels de voirie			56 226 845	56 226 845
	TOTAL S/SERVICE 702/1B	-	266 948 327	56 226 845	323 175 172
	Sce 702/ 1 G - ECLAIRAGE PUBLIC				
221622	Aménagement de réseaux électriques			450 000 000	450 000 000
	TOTAL S/SERVICE 702/1B	-	-	450 000 000	450 000 000
	TOTAL SERVICE 702	-	266 948 327	506 226 845	773 175 172

SERVICE 705 - SANTE, HYGIENE ET ACTIONS SOCIALES					
	S/Sce 705-1A - Equipements sanitaires				
220700	Equipements sanitaires	-		-	-
220703	Construction de centre hospitalier			385 648 181	385 648 181
220707	Grosses réparations aux équipements sanitaires	-	26 632 503		26 632 503
	TOTAL S/SERVICE 705/1A	-	26 632 503	385 648 181	412 280 684
	S/Sce 705-1B - Equipements sociaux				
220713	Construction de centre social			75 000 000	75 000 000
	TOTAL SERVICE705-1B		-	75 000 000	75 000 000
	TOTAL SERVICE 705	-	26 632 503	460 648 181	487 280 684

SERVICE 706 - EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS ET CULTURE					
Sce 706/1 - Equipements scolaires					
220801	Construction de salles de classes		241 144 070		241 144 070
220804	Aménagement et modernisation des équip. Scolaires		34 782 124		34 782 124
220805	Grosses réparations aux équipements scolaires	-	-	44 228 134	44 228 134
2238	Mobiliers et matériels scolaires		-	125 000 000	125 000 000
	TOTAL S/SERVICE 706/1	-	275 926 194	169 228 134	445 154 328
Sce 706/ 2 - Equipements culturels					
220810	Equipements sociaux-culturels		63 440 104		63 440 104
220812	Construction de maison de jeune et de la culture		47 315 814		47 315 814
220814	Construction d'une bobliothèque municipale	-	146 675 993	12 000 000	158 675 993
	TOTAL S/SERVICE 706/2	-	257 431 911	12 000 000	269 431 911
Sce 706/ 3 - Equipements sportifs					
220830	Equipements sportifs	-			-
220843	Grosses réparations aux équipements sportifs	-		75 000 000	75 000 000
	TOTAL S/SERVICE 706/3	-	-	75 000 000	75 000 000
	TOTAL SERVICE 706		533 358 105	256 228 134	789 586 239
Sce 721 - Etudes générales					
2024	Etudes à objectifs multiples		79 508 400	55 000 000	134 508 400
	TOTAL SERVICE 721	-	79 508 400	55 000 000	134 508 400
Sce 731 - OPERATIONS FINANCIERES					
250	Prêts			20 000 000	20 000 000
	TOTAL SERVICE 731	-	-	20 000 000	20 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-	906 447 335	1 378 103 160	2 284 550 495

RECAPITULATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NOMENCLATURE		Reports de crédits	Crédits votés par le conseil municipal		
			Dépenses engagées non mandatées	Crédits de l'année	Total
701	EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	-	-	80 000 000	80 000 000
702	VOIRIE	-	266 948 327	506 226 845	773 175 172
705	SANTE - HYGIENE ET ACTIONS SOCIALES	-	26 632 503	460 648 181	487 280 684
706	EDUCATION - JEUNESSE ET SPORTS	-	533 358 105	256 228 134	789 586 239
721	ETUDES GENERALES	-	79 508 400	55 000 000	134 508 400
731	OPERATIONS FINANCIERES	-	-	20 000 000	20 000 000
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-	906 447 335	1 378 103 160	2 284 550 495
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	-	906 447 335	6 605 350 439	7 511 797 774

BALANCE GENERALE

	CREDITS VOTES	CREDITS AUTORISES
Section de fonctionnement		
Dépenses	5 227 247 279 F CFA	
Recettes	5 227 247 279 F CFA	
Section d'investissement		
Dépenses	2 284 550 495 F CFA	
Recettes	2 284 550 495 F CFA	

Adopté en séance du conseil municipal du 18 novembre 2021 le budget de la ville de Pikine pour l'exercice 2022

En recettes à la somme de **sept milliards cinq cent onze millions sept cent quatre vingt dix sept mille sept cent soixante quatorze francs CFA (7 511 797 774 F CFA)** dont Cinq milliards deux cent vingt sept millions deux cent quarante sept mille deux cent soixante dix neuf francs (5 227 247 279 F CFA) en section de fonctionnement et Deux milliards deux cent quatre vingt quatre millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre vingt quinze francs CFA (2 284 550 495 F CFA) en section d'investissement CFA.

En dépenses à la somme de **sept milliards cinq cent onze millions sept cent quatre vingt dix sept mille sept cent soixante quatorze francs CFA (7 511 797 774 F CFA)** dont Cinq milliards deux cent vingt sept millions deux cent quarante sept mille deux cent soixante dix neuf francs (5 227 247 279 F CFA) en section de fonctionnement et Deux milliards deux cent quatre vingt quatre millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre vingt quinze francs CFA (2 284 550 495 F CFA) en section d'investissement CFA.

Arrêté le budget de la ville de Pikine pour l'exercice 2022

- c) En recettes à la somme de.....
- en section de fonctionnement
 - en section d'investissement
- d) En dépenses à la somme de
- dont
 - en section de fonctionnement
 - en section d'investissement

Le Maire

Abdoulaye THIAMBO

Le Préfet

Moustapha NDIAYE



ANNEXE 1- BUDGET 2022

REPARTITION DES FONDS DE DOTATION DE LA DECENTRALISATION DE LA VILLE DE PIKINE GESTION 2022

La prévision en recette et l'affectation en dépense des fonds de dotation de la décentralisation de l'année 2022 sont établies ainsi :

I - RECETTES

Section de fonctionnement

Service	Compte	Libellé	Montant
75	755	Fonds de dotation de la décentralisation	399 067 580
		Total des recettes	399 067 580

II – DEPENSES

Section de fonctionnement

Service	Compte	Libellé	Montant
313		Cabinet du Maire	
313	6470	Indemnités de représentation du maire	15 000 000
		Total du service 313	15 000 000

Service	Compte	Libellé	Montant
441		Education, Jeunesse, Culture et Sports	
441	64552	Bourses et allocations scolaires	184 067 580
		Total du service 441	184 067 580

451		Santé –Hygiène et Actions Sociales	Montant
451	64510	Secours aux indigents	200 000 000
		Total du service 451	200 000 000

		Total des dépenses	399 067 580
--	--	---------------------------	--------------------





REPARTITION DES PREVISIONS DE RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE 2022

La prévision en recette et l'affectation en dépense de la section d'investissement du budget de l'année 2022 s'établissent comme suit:

N°	IMPUTATIONS	LIBELLE	OBJET DE LA DEPENSE	MODE DE FINANCEMENT			
				FONDS PROPRES VP	RESULTAT FECT	PACASEN 2021	TOTAL
MONTANT				836 359 565	1 062 542 749	385 648 181	2 284 550 495
1	701-1 / 22001	Aménagement Mairie et annexes	Aménagement Mairie et annexes (Bureaux DST, salle d'archives de l'état civil, fosses szeptiques DST, salle des délibérations, mur de clôture et guérite porte d'entrée)		80 000 000		80 000 000
2	702-1B / 221011	Aménagement de trottoirs	Aménagement des rues et places publiques en pavés	266 948 327			266 948 327
3	702-1B /2232	Voirie publique	Mobiliers et matériels de voirie (acquisition de motopompes)	56 226 845			56 226 845
4	702-G / 221622	Aménagement de réseaux électriques	Aménagement du réseau électrique de la route nationale et des grandes artères de la Ville		450 000 000		450 000 000
5	705-1A / 220703	Construction de Centre hospitalier	Construction et équipement d'un hôpital du jour dans le Centre de pédiatrie sociale de Pikine			385 648 181	385 648 181
6	705 - 1A /220707	Grosses réparations aux équipements sanitaires	Réhabilitation de la maternité centre de santé khadimou R.		26 632 503		26 632 503
7	705-1B / 220713	Construction ou création de centre social	Construction et équipement du siège pour la fédération départementale des handicapés de Pikine		75 000 000		75 000 000
8	706-1 / 220801	Construction de salles de classes	Construction de salles de classes		241 144 070		241 144 070

9	706 - 1 / 220804	Aménagement et modernisation des équipements scolaires	Construction de la salle polyvalente de l'I.A.		34 782 124		34 782 124
10	706 -1 / 220805	Grosses réparations aux équipements scolaires	Réhabilitation de salles de classes et des toilettes des lycées et collèges		44 228 134		44 228 134
11	706 -1 / 2238	Mobiliers et matériels scolaires	Acquisition de tables bancs et de matériels informatiques pour les nouvelles classes	125 000 000			125 000 000
12	706 - 2 / 220810	Equipements sociaux culturels	Construction de la maison de la femme		63 440 104		63 440 104
13	706 -2 / 220812	Construction d'une maison de la jeune et de la culture	Construction du siège du Conseil Départemental de la Jeunesse		47 315 814		47 315 814
14	706 -2 / 220814	Construction d'une bibliothèque municipale	Construction d'une bibliothèque Municipale Pikine	158 675 993			158 675 993
15	706-3 / 220843	Grosses réparations aux équipements sportifs	Réhabilitation des équipements sportifs (aménagement et optimisation de l'éclairage du stade Alassane Djigo	75 000 000			75 000 000
16	721 / 2024	Etudes à objectifs multiples	Frais d'études techniques et assistance à la maîtrise d'ouvrage (architecte et bureau de contrôle)	55 000 000			55 000 000
17	721 / 2024	Etudes à objectifs multiples	Cabinet d'assistance aux marchés publics	79 508 400			79 508 400
18	750 / 250	Opérations Financières	Remboursement à l'ADM	20 000 000			20 000 000
TOTAL REALISATIONS				836 359 565	1 062 542 749	385 648 181	2 284 550 495



ANALYSE : arrêté portant approbation du budget année 2022 de la Ville de Pikine

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE PIKINE

Vu la Constitution ;

Vu la loi 72-02 du 1^{er} février 1972, portant organisation de l'Administration territoriale, modifiée

Vu la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités territoriales

Vu le décret n° 66-510 du 04 Juillet 1966 portant régime financier des Collectivités locales ;

Vu le décret n°2018 - 1231 du 4 juillet 2018 portant nomination du Préfet du département de Pikine ;

Vu le procès-verbal de la réunion du conseil de ville de Pikine en sa séance du 18 Novembre 2021 relative à l'examen et l'adoption du Budget ;

Vu l'extrait de délibération n°005 du 18 Novembre 2021 de la Ville de Pikine portant adoption du budget gestion 2022 ;

A R R E T E :

Article Unique : Est approuvé le budget de la Ville de Pikine pour l'exercice 2022, adopté en recettes et en dépenses à la somme de **sept milliards cinq cent onze millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-quatorze** francs CFA (**7.511.797.774 F**) dont :

-Cinq milliards deux cent vingt-sept millions deux cent quarante-sept mille deux cent soixante-dix-neuf francs CFA (**5.227.247.279 F**) en fonctionnement et

-Deux milliards deux cent quatre-vingt-quatre millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-quinze francs CFA (**2.284.550.495 F**) en investissement.

Chaque feuillet du document budgétaire est paraphé et cacheté.

AMPLIATIONS :

- MINT;
- MCTDAT;
- GRD;
- Maire Ville Pikine ;
- RPM
- Chrono/ Archive.

Fait à Pikine, le 28 Décembre 2021

Moustapha NDIAYE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Session ordinaire



Un Peuple-Un But-Une Foi

VILLE DE PIKINE

**ANALYSE : Délibération portant adoption du budget 2022
de la Ville de Pikine**

**Le Conseil Municipal de la Ville de Pikine
en sa séance du 18 novembre 2021**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, modifiée ;
Vu le Décret n° 66-510 du 04 juillet 1966 portant régime financier des collectivités locales ;
Vu le Décret n° 2014-830 du 30 juin 2014 portant création des villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Thiès ;
Vu la Délibération en date du 01 août 2014 portant élection du Maire de la Ville de Pikine et de ses adjoints ;

DELIBERE

Article premier : Le budget de la Ville de Pikine pour l'exercice 2022, est adopté en recettes et dépenses à la somme de **sept milliards cinq cent onze millions sept cent quatre vingt dix sept mille sept cent soixante quatorze francs CFA (7 511 797 774 F CFA)** dont :

- Cinq milliards deux cent vingt sept millions deux cent quarante sept mille deux cent soixante dix neuf francs CFA (5 227 247 279 F CFA) en section de fonctionnement;
- Deux milliards deux cent quatre vingt quatre millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre vingt quinze francs CFA (2 284 550 495 F CFA) en section d'investissement.

Article 2 : la présente délibération sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait et délibéré en Mairie le 18 novembre 2021

Abdoulaye THIMBO